

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Uccle
en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Septembre — September 1992

Numéro 142



UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
Rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30
septembre 1992 - n° 142

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30
september 1992 - nr 142

S O M M A I R E - I N H O U D



Les écoles primaires communales à Uccle au XIXe siècle (VI) par Louis Warzée	P. 2
Huldebewijs aan Josef Bens (28 mei 1893) van der Noot en Coghen te Erps-Kwerps door Robert Boschloos	p. 7 p.10
Saint-Pierre et la coqueluche	p.10
Herinneringen uit de schooltijd bij de zusters te Linkebeek in de jaren 1924-26 door Maria Labarre	p.11
Glané dans nos archives-Maisons de plaisance et moulins par Henri de Pinchart	p.12



LES PAGES DE RODA- DE BLADZIJDEN VAN RODA

Les papeteries de Rhode-Saint-Genèse par Michel Maziers	p.14
Barak nr 30(IV) door J. Vanden Brouck	p.18

En couverture: Une classe ucquoise en 1910 (don de Mlle Mertens)

Publié avec le soutien de la Communauté française de Belgique-Ministère de la Culture et des Affaires sociales (services du Patrimoine Culturel et de l'Education Permanente), de la province de Brabant et de la commune d'Uccle.

Il était une fois
une petite école...

* 6e partie *

Les écoles primaires communales à Uccle
=====

au XIXe siècle.
=====

B.- L'école primaire communale de Saint-Job (Suite)

La mixité était la règle dans les écoles communales. Fatalement, puisqu'à l'origine elles se composaient d'une seule classe. Toutefois, après le dédoublement de certaines classes, des parents demandèrent que filles et garçons soient enseignés dans des locaux distincts.

L'inspecteur provincial et l'inspecteur diocésain firent pression sur la commune pour que les sexes soient séparés. Ils invoquèrent notamment la loi Nothomb qui permettait aux communes d'adopter une école existante. Ils proposèrent donc l'adoption de celle tenue par les Soeurs de la Charité, dont il a déjà été question plus haut.

L'argumentation avancée donne une idée des conditions de travail à l'école communale de Saint-Job:

" Le mélange des deux sexes dans un seul local existe et 100 filles fréquentent les classes " (06.12.1854).

La commune rejeta la proposition d'adoption en alléguant que la surveillance de l'instituteur prévenait tout danger. Quant à ce qui pouvait se passer après la classe... Le remède fut envisagé: "laisser un interval (sic) suffisant entre la sortie des deux sexes" (12.03.1855).

Pour prévenir les critiques et couper court à l'insistance du commissaire d'arrondissement, la commune envisagea d'ouvrir une école pour filles uniquement (18.03.1857).

L'appel aux candidates fut lancé; six institutrices postulèrent... et l'organisation de la classe fut reportée à plus tard (17.06.1857). A beaucoup plus tard !

Était-ce pour des raisons financières ? L'argent faisait-il défaut une fois de plus ? Qu'importe, la commune ne laissait passer aucune occasion de renflouer ses finances. Par exemple en... mettant en location publique les matières fécales contenues dans les réservoirs de l'école communale ! (18.03.1857).

La petite école de Saint-Job était prospère; la population ne cessait d'augmenter. Les classes étaient fréquentées par des élèves payants et par plus de deux cents élèves pauvres et cela malgré la saison des travaux agricoles.

Les prévisions pour l'année suivante plafonnaient aux environs de trois cents élèves. La désignation d'un troisième sous-instituteur s'imposait

" vu qu'un instituteur ne peut donner un enseignement efficace si le nombre d'enfants dépasse 60 " (02.08.1864). Qu'en penseraient les parents et les enseignants aujourd'hui ?

En septembre 1864, l'école fut classée en première catégorie; elle comptait 320 (20) indigents et 30 élèves solvables. Mais, les classes étaient encore mixtes. Pour enseigner les " ouvrages de main " une sous-institutrice, Mademoiselle Vandervorst, fut nommée au traitement de 200 francs par an (30.01.1865).

Entretemps, la construction de la nouvelle école était terminée (13.09.1864). En 1866, la totalité du mobilier fut renouvelé. Dont coût 6.618,60 francs (18.10.1866);

En 1866 fut recruté un jeune sous-instituteur, Monsieur Jean Hubert Benaets (né à Kerkom - Tirlemont le 10 juin 1845) qui exerçait à Rhode et était diplômé de l'école normale de Liège.

En 1867 s'ouvrit le premier cours d'adultes qui fut confié à Monsieur Bens et à Monsieur Benaets (au grand désespoir de Monsieur Vandervorst qui se trouva évincé... une fois de plus). L'ouverture eut lieu le 1^{er} janvier 1868. Au programme figuraient: lecture flamande et lecture française, " orthographe flamand et français" (sic), calligraphie, versions et thèmes,

arithmétique, histoire et géographie, dessin linéaire (16.12.1867). Les cours étaient accessibles uniquement aux " personnes du sexe masculin de plus de 14 ans " (16.12.1867).

Cette formation post-scolaire constituait un excellent complément à l'éducation de base dispensée en section primaire. Ces cours tenus par trois enseignants connurent un indiscutable succès: il y avait plus de 400 inscrits et l'assiduité était de règle. Cette formation complémentaire répondait donc bien à un besoin de la population du hameau (30.11.1868).

La scolarisation des enfants et des adultes était donc assurée. Par contre rien n'était prévu pour accueillir les mioches qui n'avaient pas encore atteint l'âge scolaire.

L'instituteur Bens proposa l'ouverture d'une école gardienne et l'administration décida de consulter les parents afin de prendre une décision en pleine connaissance de cause (23.09.1868).

En proposant cette initiative, Monsieur Bens était bien en avance sur son temps. En effet, le premier jardin d'enfants digne de ce nom (rien de commun avec les "salles d'asile") avait été créé à Blankenburg (en Thuringe) par Froebel en 1837.

Vingt ans après, une première école similaire et privée s'ouvrit à Ixelles. L'idée de substituer à la simple garde des petits enfants une action éducative enrichissante se frayait lentement un chemin parmi les traditions solidement établies. Ce n'est qu'en 1879 que la loi du 1er juin obligea les communes à joindre un jardin d'enfants à leur école primaire. L'Etat ne forma les premières institutrices maternelles (les "froebeliennes") qu'en 1921 dans des écoles normales appropriées.

Les habitants de Saint-Job apprécièrent la proposition de Monsieur Bens et répondirent favorablement au sondage effectué. La décision fut donc prise d'ouvrir l'école gardienne et de la confier à une sous-institutrice (primaire) diplômée (à qui l'on confierait aussi le cours d'adultes pour filles à créer éventuellement) (11.03.1869).

Sept candidates se présentèrent. Monsieur Bens exprima son opinion sur chacune d'elles et Mademoiselle Allosery, diplômée à Gand, fut nommée (06.11.1871).

Quelle était la qualité de l'enseignement dispensé à Saint-Job ? Il est malaisé d'en juger. Retenons qu'au concours organisé dans le canton d'Ixelles, les élèves de Monsieur Bens remportèrent les trois premiers prix !

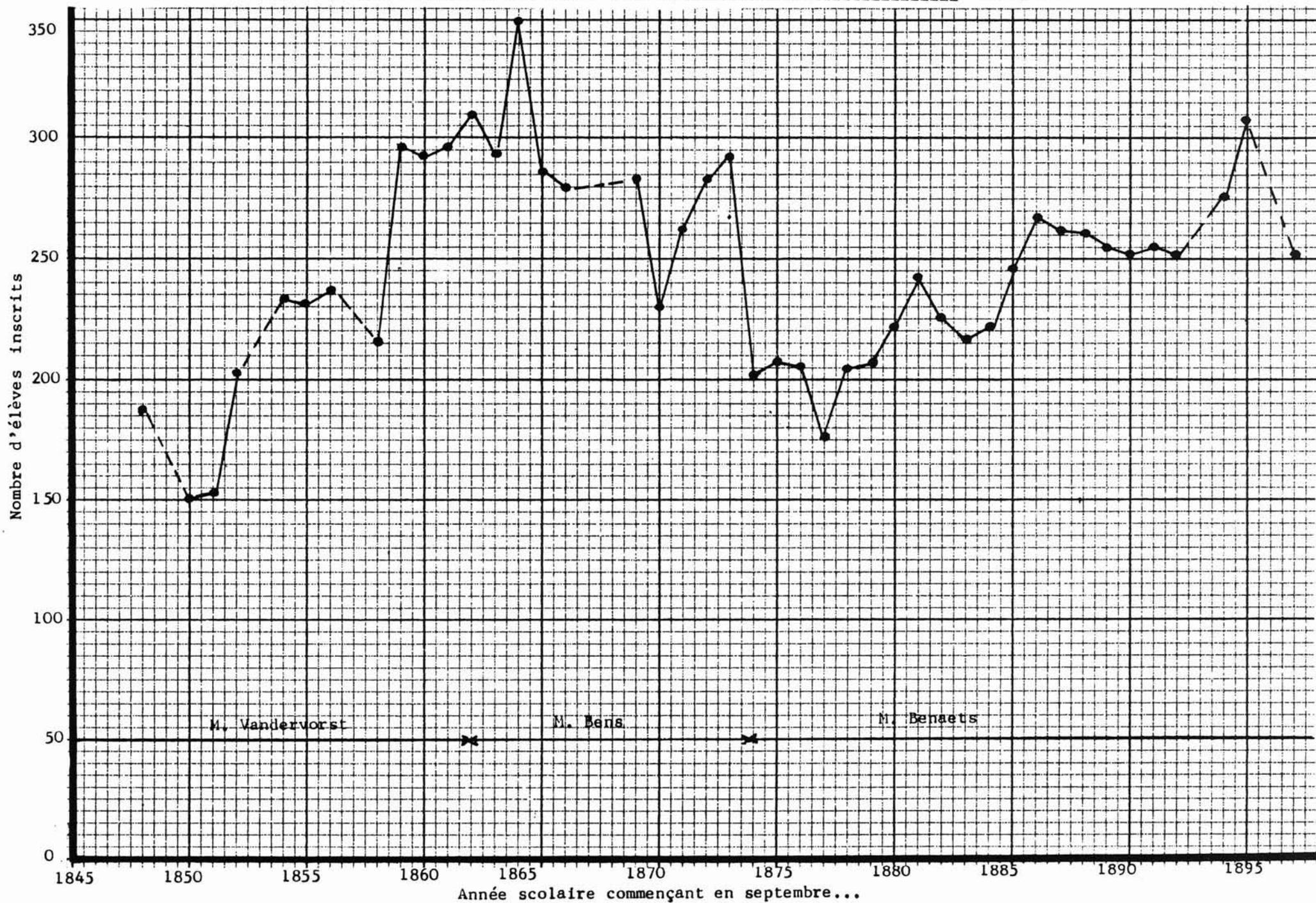
* * *

Le succès de la petite école de Saint-Job ne cessa de croître. Tout comme au Centre, les classes étaient chroniquement surpeuplées, au point que le commissaire d'arrondissement fit remarquer que le personnel enseignant n'était plus en rapport avec le nombre trop élevé d'élèves. Que l'on en juge: les deux sous-instituteurs avaient sous leur houlette, l'un 132 élèves, l'autre 118 enfants (22.01.1871) !

La fréquentation scolaire irrégulière constituait une difficulté supplémentaire. En l'absence de toute obligation scolaire, les enfants fréquentaient la classe quand cela convenait... aux parents ! Elle était plus faible à la belle saison lorsque les travaux des champs et des jardins employaient une main d'oeuvre enfantine docile... et gratuite; pendant les labours, les semailles, le sarclage, le binage, les récoltes, beaucoup de garçons étaient aux champs. La surveillance du bétail était souvent confiée aux enfants. Les filles aidaient au ménage, les garçons assistaient leurs parents artisans en dehors des heures de classe, voire pendant les heures de cours.

En hiver, par contre, l'agriculture était en sommeil et... l'école bien chauffée ! Imagine-t-on aujourd'hui les problèmes que pouvaient poser plus de cent enfants assemblés dans un local confiné, chauffé par l'unique poêle à bois ou au charbon, allumé, nettoyé et alimenté par l'instituteur, alors que dès l'automne manteaux et cabans mouillés pendaient aux murs de la classe ? Beaucoup d'enfants venaient à sabots (gare au bruit !) qu'il fallait ranger soigneusement le long du mur de la classe. C'est en chaussettes que les enfants se glissaient dans les longs bancs à six ou huit places pour entamer le travail. Inutile de préciser que la discipline et les méthodes de travail dans les classes n'avaient que peu de rapports avec ce que l'on pratique actuellement.

Fig. 20 : Ecole primaire communale de Saint-Job: Evolution de la population scolaire (Garçons).



L'agriculture, le jardinage, le gros et le petit élevages étaient encore importants à Uccle (bien qu'en continuelle régression au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle).

Les recensements de l'agriculture en témoignent :

1°) Cultures (en Ha)	1846	1866	1880	1895	(21)
Céréales	714.2	501.55	493.67	160.93	
Fourrages	349.98	559.10	151.85	<u>63.25</u>	
Racines et pommes de terre			265.91		
Jardins potagers	85.56	82.24	81.55	37.69	
Vergers	21.60	17.70	16.09	?	
Jardins d'agrément et parcs	11.74	21.98	49.16	37.37	
Bois exploités	627.25	650.71	577.34	570.76	
Terrains vagues	12.93	30.14	<u>253.78</u>	<u>571.06</u>	
<u>2°) Elevage</u>					
Chevaux	199	197	172	<u>66</u>	
Anes et mulets	4	4	10	<u>1</u>	
Bêtes à cornes, bovins	719	585	625	<u>265</u>	
Bêtes à laine	239	391	177	<u>62</u>	
Porcs	728	<u>1.032</u>	642	<u>195</u>	
Boucs	221	340	416	<u>47</u>	
Ruches	?	38	0	1	

La réduction progressive des cultures céréalières alla de pair avec l'extension, de recensement en recensement, des terrains vagues. Le gros et le petit élevages diminuèrent aussi progressivement.

On pouvait donc en déduire que, peu à peu, l'incidence des travaux agricoles diminuerait sur la fréquentation scolaire.

En raison de fêtes religieuses, les absents se justifiaient aussi. Au point même que des abus durent être dénoncés: les élèves restaient chez eux à la moindre fête d'église ! (20.05.1883).

Un autre facteur, et non des moindres, influença l'absentéisme: les maladies et notamment les maladies épidémiques. Tout le XIXe siècle en a fortement souffert. Que l'on en juge:

Epidémies:

-) de suette miliaire: en 1839;
-) de dysenterie: en 1842 1846;
-) de variole: en 1865 1868 1869 1870 1871 1875 1876 1877
1881 1883 1890;
-) de fièvre typhoïde: en 1840 1841 1842 1843 1844 1845 1868 1869
1871 1874 1890;
-) de choléra: en 1832 1833 1848 1849 1850 1854 1855 1859 1861
1866 (22) 1871 1892.

Signalons enfin que, pour beaucoup d'enfants du peuple, la communion solennelle marquait aussi la fin des études primaires.

Par le regroupement de différentes tranches d'âge, les classes étaient fort hétérogènes. L'irrégularité de la fréquentation augmentait encore la disparité des niveaux et compliquait d'autant la tâche des instituteurs.

(21) Statistique de la Belgique. Agriculture. Recensement général du 15 octobre 1846 - au 31 décembre 1866 - de 1880 - de 1895.

(22) 1866 fut la dernière année de grande épidémie de choléra qui ravagea toute la Belgique. A Uccle, 350 personnes furent atteintes et 76 d'entre elles en moururent (06.08.1866).

Le niveau socio-économique et socio-culturel des familles est susceptible d'influencer fortement la scolarisation des enfants.

Les documents du siècle dernier mettent l'accent sur le grand nombre de familles indigentes, assistées par le bureau de bienfaisance et dont les enfants étaient bénéficiaires de l'instruction gratuite.

Inutile de préciser que ces enfants, majoritairement, n'allaient pas au-delà de la sixième primaire (qu'ils n'atteignaient d'ailleurs pas toujours sans redoublements de classes).

Voici le nombre d'enfants pauvres qui recevaient gratuitement l'enseignement à l'école de Saint-Job :

Nombre d'enfants indigents fréquentant l'école de Saint-Job:			
Année scolaire	Garçons	Filles	Total
1848-1849	75	73	148
1852-1853	?	?	201
1854-1855	133	100	233
1855-1856	141	90	231
1856-1857	144	94	238
1858-1859	108	108	216
1860-1861	165	129	294
1861-1862	165	131	296
1862-1863	164	146	310
1863-1864	146	147	293
1864-1865	164	156	320
1865-1866	155	131	286
1866-1867	145	135	280
1867-1868	149	133	282
1869-1870	142	141	283
1870-1871	127	103	230
1871-1872	144	119	263
1872-1873	164	119	283
1873-1874	178	90	268
1874-1875	202	122	324

Statistiques relevées année après année dans les P.V. du conseil communal.

La population autochtone se composait en majeure partie d'ouvriers et spécialement ceux du bâtiment : maçons, plafonneurs, couvreurs, menuisiers, ébénistes, gens en général économes et laborieux mais parmi lesquels l'alcoolisme faisait autrefois des ravages sérieux (23).

Les élèves payants pouvaient fréquenter l'école de leur choix, tandis que les indigents devaient obligatoirement s'inscrire dans l'école de leur circonscription (29.07.1888).

En mai 1875, Monsieur Bens fut nommé instituteur à l'école du Centre en remplacement de Monsieur Vervloet (27.05.1875).

Trois candidats briguèrent sa succession à Saint-Job: Messieurs Benaets, Poekens et Verstraeten.

La population du hameau signa une pétition en faveur de M. Benaets et le conseil communal le nomma aussitôt (27.05.1875).

Le recrutement d'un nouveau sous-instituteur s'imposait et le choix se porta sur Monsieur Jean Bickx (24), diplômé non seulement de l'école normale francophone de Nivelles mais également de l'école d'horticulture de Vilvorde. Il était en fonction à Hoegaarden. Il abandonna aussitôt son poste pour venir enseigner à Saint-Job (28.06.1875).

Quant à M. Vandervorst, qui tenait la classe à Saint-Job depuis 35 années, le moment de la retraite approchait.

A 62 ans, fréquemment indisposé, sans espoir de guérison, usé par les années pénibles qu'il avait vécues, il se vit proposer une retraite avec un supplément de pension en récompense de ses bons et loyaux services. Cette mise à la retraite s'imposait d'ailleurs: les plaintes des parents affluaient; l'instituteur ne dominait manifestement plus la situation (02.04.1880). Jouissait-il encore de la plénitude de ses facultés mentales? On peut en douter. Comme il refusait obstinément de démissionner, la commune dut se résoudre à le mettre à la retraite d'office en 1881, la limite d'âge étant atteinte (11.03.1882).

Placé devant le fait accompli, M. Vandervorst dut s'incliner et... fut colloqué à la maison de santé (07.10.1880). Triste fin d'une carrière si bien remplie, semée d'embûches, de périodes d'espoir et de cruelles

(23) Uccle Centre d'art. Charles Viane: Uccle au temps jadis. Recueil historique et folklorique illustré.

Uccle - 1950 - 310 pages. Voir page 119.

(24) C'est à sa fille que nous devons d'avoir pu consulter des notes et rapports manuscrits relatifs aux écoles d'Uccle.

déceptions.

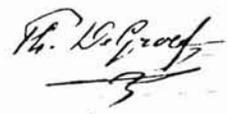
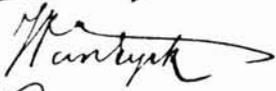
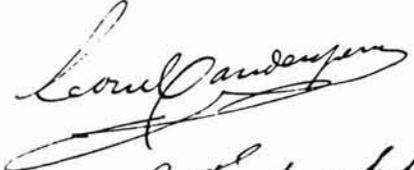
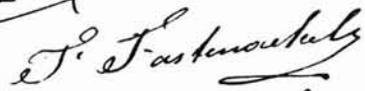
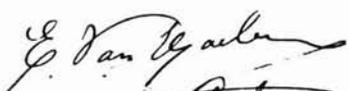
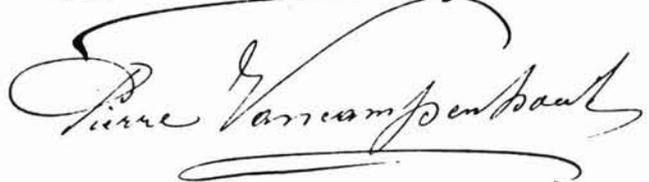
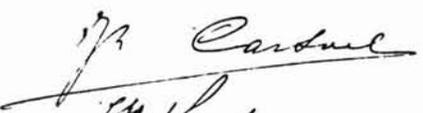
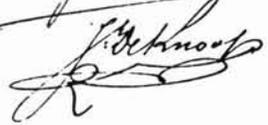
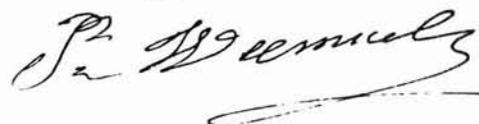
Il décéda quelques années plus tard, ainsi qu'en témoigne en 1887 la demande de sa femme, Madame Leemans, visant à obtenir une pension de veuve et orphelins (20.07.1887).

A suivre.

Louis WARZÉE.

HULDEBEWIJS AAN JOSEF BENS (28 mei 1893).

In ons nummer van mei hebben wij de tekst van een huldebewijs aan onderwijzen Josef Bens gepubliceerd, ons doorgegeven door Mjf. Mertens. Wij publiceren nu de handtekeningen die op de tekst van dit huldebewijs volgden.

Handke

Laquesyrs G.

Cassiers Stph.

G. Cassiers

Geerts

A. G. G.

G. Heirichs

A. Heyberguel

C. Mercier

Guill. P. J. Kaps

Jean Pannet

Henri Pannet

H. De Clerck

Vandewilde Michel

G. Dandoy

D. V. B.

G. Van Bredon

Eug. Derker

Ulmann

H. de B.

J. J. J.

J. J. J.

Dandoy

J. J. J.

J. J. J.

G. Van der Jaeghe

J. J. J.

Sebastien Dubuc

Alexandre Dewigne

Martin Dandoy

J. J. J.

G. Van Bredon

F. Verboonen

Aug. Van Heeg

Bouquet Jules

Fleurbaey

J. Van der Elst

E. Beer

Louis Servais

J. J. J.

J. J. J.

J. J. J.

J. Van der Elst

Jean Loeke

Jug. Loeke

Jose Claes

Paul Clereux

Jean Claes

Jérôme Fromant

Georges Verloop

H. Dawans

Roffe

Pierre Glineur

Rimort

Philippe Adriaens

Weyss
H. Clauf

Thomson Delmotte
P. J. Jaquering
A. Mooring

Wemels
Helila

Festnackel Pierre

Auriant

Nicolas Van Looy

François Dufard

Egide Gysels

Yanis Permech

Theophile Eggermont

J. Millenye

G. Van Euph

Louis Eggermont

J. B. De cuyper

P. Louckx Carmel

Pa Barre Georges

F. Casuel

J. De cuyper

J. Festnackel

A. Marre Jts

J. Vandraag

Lamotte

J. Vandraag

Van Saey's Emile

J. Ghuelens

Licimans jacques

Do. Vanderlinde

J. B. Synessens

H. Vauck

Stvan Pierre Leopold

J. van Cutsem

Franken Joseph

(G. F. Rich)

Clemens Pierre

Lignier Luc

Pierre Beyshart

Moutier

Ph. Boey

Pierstock

Gen Hambrun

Carl Louckx

U. Van der Clauwe

L. Gysels

G. Trimonelle

Coffi David

Francis J. S.

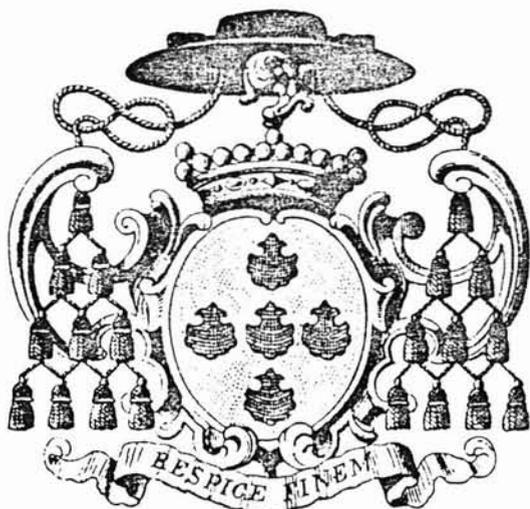
Pierre Hambrun E

E. Zick

VAN DER NOOT EN COGHEN TE ERPS-KWERPS.

In het kader van her jaar van het dorp liet Henri Vannoppen, de dynamische geschiedschrijver uit Midden Brabant een boek verschijnen over het Midden Brabants Volksleven. In dit werk verscheen ook een artikel met foto's en tekeningen die betrekking hebben op bekende personen uit Carlo-St. Job en Ukkel, namelijk Van Der Noot en Coghen die op een tijdstip eigenaar waren van het Wijnegemhof te Erps-Kwerps. Dit hof dat oorspronkelijk het centrum was van het leen van de heren van Wijnegem in de middeleeuwen, het kwam in de 18e eeuw in het bezit van de adellijke familie Van Der Noot uit Carlo. In 1710 was Mgr Philippe Evrard Van Der Noot XIIIe bisschop van Gent er eigenaar van. Boven de inrijpoort vindt men het wapenschild van de familie namelijk de 5 oesterschelpen in kruisvorm en de leuze "Respice Finem". Het bleef een hoeve tot ongeveer 1866, in die periode was het verpacht aan Jacquemijn Joseph uit Ukkel. In 1866 vindt men als eigenaar graaf Coghen de eerste belgische minister van financiën en die ook eigenaar was van het kasteel Wolvendael, het huidige park van Ukkel

BOSCHLOOS Robert.



Wapen van Mgr Philippe-
Evrard van der Noot



Wapen van graaf Coghen

SAINT-PIERRE ET LA COQUELUCHE.

C'est en 1896 que parut à Bruxelles, sous la plume d'Alfred Jourdain, Lieutenant Colonel retraité et de Léopold Van Stalle bibliothécaire de la Chambre des Représentants le "Dictionnaire encyclopédique de Géographie Historique du Royaume de Belgique", ouvrage édité par la maison Bruylant Christophe et Cie. A l'article "Uccle" (tome II, p. 32) nous apprenons que Saint Pierre, patron de la paroisse du même nom, est l'objet d'un pèlerinage renommé pour la guérison de la coqueluche.

A notre connaissance, aucune autre source ne fait mention d'un tel pèlerinage. L'un de nos lecteurs pourrait-il nous éclairer à ce sujet?

J.M.P.

HERINNERINGEN UIT DE SCHOOLTIJD BIJ DE ZUSTERS TE LINKEBEEK IN DE JAREN 1924-26.

De zusters haalden hun melk in het pachthof Ten Perk, in die tijd gekend als hoeve Berchmans, die ook de bijnaam had van de kuip.

De zusters gingen niet zelf hun melk afhalen, het waren de kinderen die na de lesuren met een kruik het melk gingen halen. Gewoonlijk altijd dezelfde meisjes. De boerin nam soms de gelegenheid te baat om de kinderen enkele kleine werkjes te laten uitvoeren zoals kruiken spoelen, maar dan kwamen zij telaar terug en waren de zusters ongerust. De zusters kwamen hun dan toch tegemoet. Het klooster kreeg ook boter-^{melk} van het hof Schavey gelegen op Beersel en Linkebeek, die toen bewoond was door de familie Hoste. Deze hoeve was evenver gelegen als de Perkhoeve. In de herst kregen zij afgevallen appelen en peren mee die de boerin in een zak deed en dat de kinderen die toch nog klein waren moesten meenemen voor de zusters.

De twee meisjes, gewoonlijk dezelve, kregen dan toch een deel van het fruit dat de zusters eerst wasten. De twee meisjes waren Liza Deridder en Maria Labarre. De vader van Liza sneuvelde in 1914.

Opgemaakt door Maria Labarre.



GLANE DANS NOS ARCHIVES - MAISONS DE PLAISANCE ET MOULINS.

Monsieur de Pinchart attire notre attention sur un recensement du 5 octobre 1685 et nous en donne le commentaire suivant: (les indications entre parenthèses sont de la rédaction).

- Le 5 octobre 1685 - Recensement des biens possédés par les habitants d'Uccle, Carloo et Stalle, avec spécification de la valeur du bien, la situation et le métier. Sont signalées en plus les auberges, brasseries, les maisons de plaisance et les moulins. Ce recensement occupe une trentaine de pages.

(Hof ten Hove alias Ferme Rose).

- Speelhof de Monsieur le Conseiller de Herzelles, avec étang et 5 et demi bonniers de terres.

(Château de Carloo)

- Le château du Baron de Carloo.

(Domaine de Wanzyn)

- Le speelhof du Conseiller de Courcol d'une superficie d'un bonnier.

(Domaine de Coudenborre, alias château Spelmans)

- Le speelhof de la Demoiselle Kerrebroeck, d'une superficie de 3 journaux.

(Papenkasteel)

- Le speelhof (en construction) du Conseiller Franckheim, avec deux bonniers de bois, étang, verger et deux bonniers et demi de prés.

?

- Le speelhof de la Dame de Stalle, avec étangs, superficie 4 bonniers.

(Château Bouton)

- Le speelhof du Conseiller fiscal Bouton d'une superficie de 3 journaux 85 verges.

(Broeckmolen)

- Le moulin du Conseiller de Courcol, occupé par Jacques Stockmans, valeur: 1000 florins.

(Moulin de Coudenborre)

- Le moulin à papier du baron de Carloo, d'une valeur de 500 florins, occupé par Daniel Claes.

(Moulin d'Oudergem)

- Le moulin à grains du baron de Carloo, d'une valeur de 500 florins, occupé par la veuve Orix.

(Cortenbosmolen alias moulin Granville)

- Le moulin à papier de la Demoiselle Geerens, occupé par Corneille Borremans, d'une valeur de 500 florins.

(Moulin du Papenkasteel)

- Le moulin à papier appartenant au Conseiller Franckheim d'une valeur de 500 florins, occupé par Christian de Grève.

(Moulin du Kinsendael)

- Le moulin à papier de M. Nieuwekercke (alias Nyekercke) occupé par Gabriel Coeymans (alias Heymans), d'une valeur de 345 florins.

(Moulin du Château d'Or)

- Le moulin à grain de la veuve Pletincx, occupé par Jean Herincx, d'une valeur de 880 florins.

(Molensteen)

- Le moulin du seigneur de Droogenbosch, occupé par François Herincx, d'une valeur de 920 florins.

(Clipmolen ou moulin blanc)

- Le moulin à grains du sieur Foppens, d'une valeur de 830 florins, occupé par Jean Beekmans.

(Tervenmolen ou moulin du Merlo)

- Le moulins des héritiers Vanden Cruyce, occupé par François Herincx, d'une valeur de 840 florins.

(Creetmolen ou moulin de Liefkenshoek)

- Le moulin à grains des héritiers Langermez (alias de la Grève) d'une valeur de mille florins, occupé par Jean de Beyser (alias de Keyser).

(Moulin du Neckersgat)

- Le smoutmolen (moulin à huile) de la veuve Grossel, d'une valeur de 820 florins.

Référence: Chambre des Comptes, carton 306, pièce 11.

Ci-après, encore quelques références relatives à nos moulins, communiquées par M. de Pinchart.

TERVENMOLEN (MERLO):

- Le 20 octobre 1719 - Eugène Joseph d'Olmen, seigneur de Courtaubois et Ottignies, sollicite du Souverain l'autorisation d'effectuer des transformations au Terwemolen à Neerstalle, principalement les roues. Demande accordée le 7 décembre (Chambre des Comptes portefeuille 211).

- Le 15 mars 1755 - Procès entre les trésoriers de la Ville de Bruxelles d'une part et Henri Van den Borre, maître meunier à Neerstalle, pour injures envers le receveur des droits à la Porte de Hal à Bruxelles.

(Procès Ville de Bruxelles, carton 403).

BROECKMOLEN.

- Le 22 mai 1749 - Jean Guillaume de Moncheaux, écuyer, propriétaire du moulin à farine sous Carloo, provenant de la famille de Wansyn, sollicite de pouvoir construire une écluse à l'étang de son moulin qui tire ses eaux de plusieurs sources dont le Maelbeek venant du Vivier d'Oye et s'engage à payer un cens annuel au Souverain.

(Acquits de la Chambre des comptes, recueil 6420).

MOULIN NON CONSTRUIT (?).

- Le 2 décembre 1778 - Adrien Sterckx, bourgeois de Bruxelles sollicite de Sa Majesté la faveur d'installer un moulin à eau, destiné à fabriquer du papier gris sous Stalle, au lieu dit "Dam" entre le grand étang et celui dit "Rouwkensvijver". (Chambre des comptes portefeuille n° 1256).

N.B. Aucun de ces 3 toponymes n'est repris par Van Loey. Celui-ci signale un "Kaukenskijver" qui devait se trouver un peu en amont du Merlo.



LES PAGES DE RODA
DE BLADZIJDEN VAN RODA



Les papeteries de Rhode-Saint-Genèse

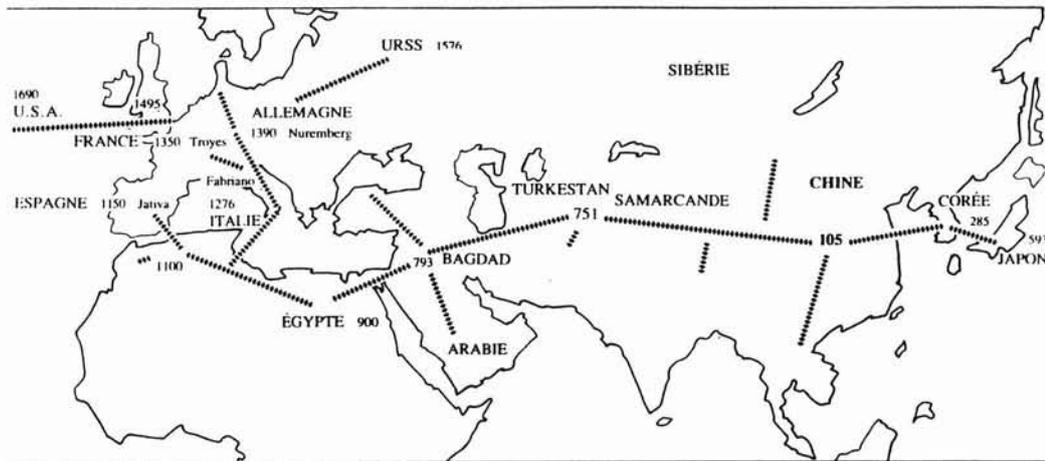
Après avoir suscité quelques études au début de ce siècle, le passé des papeteries belges a entraîné depuis une trentaine d'années un regain d'intérêt, qui n'est sûrement pas étranger aux restructurations périodiques de ce secteur industriel. Celles-ci entraînèrent la disparition de nombreuses entreprises ou leur conversion de fabricantes en transformatrices de papier, au point qu'il n'y a plus actuellement en Belgique que trois usines produisant de la pâte à papier : à Langerbrugge (près de Gand), à Willebroek et à Harnoncourt (province de Luxembourg).¹

De multiples études, colloques et expositions illustrent ce regain d'intérêt. Toutes ces activités sont évidemment tributaires de documents historiques trop rares et incapables de répondre à toutes les questions qui nous intéressent à présent.

Animés des meilleures intentions, mais généralement plus soucieux de célébrer leur terroir que d'étudier scientifiquement son passé, les auteurs d'histoire locale se laissent trop souvent entraîner à des conclusions hâtives. C'est ainsi qu'il faut définitivement enterrer la légende qui voudrait que le premier moulin à papier des régions formant actuellement la Belgique ait été créé en 1401 ou 1402 à Sept-Fontaines (Rhode-Saint-Genèse) en vertu d'un octroi de la duchesse Jeanne de Brabant. Maurice A. Arnould a clairement expliqué comment son auteur involontaire, Arthur Vanderstichel, — qui fut contremaître aux papeteries de Rhode, — a commis cette erreur faute d'être retourné à la source de son information: "La source de M. Vanderstichel est Alphonse Wauters, Histoire des environs de Bruxelles, t. III, Bruxelles, 1855, p. 704, qui décrit comme ceci le site de Sept-Fontaines: 'Vers le nord-ouest se trouve le moulin, à l'endroit où les eaux du vallon sortent du grand étang pour se diriger vers Tourneppe. Cette usine fut établie... en vertu d'un octroi de la duchesse Jeanne, en date du 15 mars 1401-1402'; plus haut, Wauters déclare que l'ancien bâtiment conventuel de Sept-Fontaines 'est devenu une maison de campagne et papeterie'. M. Vanderstichel, apparemment induit en erreur par le mot 'usine', a compris que la papeterie remontait à 1401-1402".²

Ne mentionnant qu'approximativement, ou même pas du tout, les références des documents qu'ils ont utilisés, les auteurs d'histoire locale compliquent involontairement le travail de vérification et de synthèse mené par les historiens professionnels. C'est pourquoi il m'a paru utile de publier avec le maximum de précision les informations que j'ai pu rassembler sur les papeteries de Rhode-Saint-Genèse, dans l'espoir qu'elles pourront un jour servir à une meilleure connaissance de cette branche importante de l'industrie belge. Le prétexte était tout trouvé : la faillite de la papeterie Novarode il y a un an, rebaptisée Catafix au printemps dernier suite à sa reprise par la firme Catala.

On s'accorde à présent à admettre que la première mention sûre du papier remonte à l'an 105 de notre ère, en Chine. Attestée en Egypte vers 900, en Espagne vers 1150, en Italie en 1276, à Troyes en 1348, la fabrication du papier n'apparaît dans nos régions qu'en 1389, à Houplines (actuellement en France, département du Nord, arrondissement de Lille, canton d'Armentières).³



La route du papier

(Le papier. Techniques de fabrication hier et aujourd'hui, p. 13).

Le premier moulin à papier connu sur le territoire actuel de la Belgique est celui de Huy, dont la première mention sûre remonte à 1437; l'historien local A. Dubois la situe en 1405, mais comme il n'a pas cité sa source, son affirmation est invérifiable.⁴

En Brabant, j'ai trouvé un acte relatif au "pampiermolen" de Linkebeek daté du 20 mai 1453.⁵ La première mention sûre jusqu'à présent était celle de "Willem den pappiermoldere" à Alsemberg en 1458-59.⁶ Constant Theys⁷ cite bien un certain "Rummen die pappiermoldere" vers 1440, mais sans préciser où il résidait; sa référence étant à la fois tronquée et fautive, on ne peut se fier à une telle assertion. Dès 1460,⁹ en tout cas, les cas se multiplient : à Dworp (1462),⁸ Linkebeek (1468), Rhode (1490-91 et 1495-96).¹⁰

Origines du moulin de Rhode (Termeulen)

Confirmée en 1486,¹¹ cette mention d'un moulin à papier à Linkebeek en 1453 est donc bien antérieure aussi à celle des moulins de Zaventem, en 1475 et 1479,¹² d'Huizingen-Neerdorp en 1504,¹³ de Rhode-Tenbroek en 1530¹⁴ et de Rhode-Village en 1546.¹⁵ Et il faut attendre 1561 pour trouver enfin la première mention du moulin à papier qui est l'ancêtre de la grande papeterie qui fait l'objet de cette étude, au lieu-dit Termeulen. Le 23 octobre de cette année, en effet, il était vendu à Jean Danoot en faveur des enfants nés de son second mariage, avec Christine Van Halle, par Govaert et Hendrik Boone qui agissaient au nom de multiples cohéritiers de feu Wouter Boone. C'est par erreur que Constant Theys, qui semble n'avoir lu l'acte que très superficiellement, situe celui-ci en 1562 et permute vendeurs et acheteurs ! Il est pourtant suivi par U. De Becker et F. Vanhemelrijck.¹⁶

Comme on le voit, l'apparition de notre moulin dans les sources est relativement tardive, ce qui n'exclut nullement qu'il ait existé depuis longtemps, mais sans laisser de traces précises. Plusieurs indices suggèrent d'ailleurs qu'il pourrait bien en avoir été ainsi. A commencer par le nom du lieu-dit : Ter Meulen (au moulin) n'est pas utilisé dans l'acte de vente, mais il y est question de la Meulenberchstrate.¹⁷ Dans un acte du 23 février 1553,¹⁸ la famille Boone apparaissait déjà comme propriétaire de nombreux biens à "Ter Molen". On pourrait donc inférer une existence relativement ancienne du moulin puisqu'elle était déjà consacrée dans la toponymie. Ne mentionnant pas, - une fois de plus ! - sa source, Constant Theys indique même que ce lieu-dit est déjà cité en 1532¹⁹ et note à juste titre que c'est le seul toponyme rhodien évoquant un moulin, ce qui suppose que celui-ci serait le plus ancien du village. Sans mentionner davantage l'origine de son information, il infère d'un acte qui doit dater du deuxième quart du XVIIe siècle qu'il y aurait eu deux moulins au même endroit²⁰ : un champ de 3 journaux y est localisé au nord de "la rue qui va du moulin à Rhode juste en face du moulin à papier de la veuve de Jean Mommaert". Conclusion pour le moins hâtive car il me paraît évident que la seconde partie de la citation, loin de suggérer l'existence d'un second moulin, précise simplement où se trouvait le champ en question le long du chemin menant du moulin à Rhode. On ne voit d'ailleurs pas comment la coexistence de deux moulins à une centaine de mètres de distance sur un petit ruisseau n'aurait pas suscité d'innombrables conflits sur le débit des eaux, qui auraient inévitablement laissé des traces dans nos sources, - surtout au XVIIe siècle, où celles-ci sont relativement abondantes.

Autre argument qui pourrait plaider pour l'ancienneté de ce moulin : bien que son existence soit attestée avec certitude dès 1561, on ne trouve, jusqu'à la fin du XVIe siècle, aucune trace d'un cens qui l'aurait frappé, alors que ce type d'imposition était en principe exigé lors de



Fabrication ancienne du papier
(Association des historiens belges du papier)

l'érection ou de toute transformation d'un moulin. Dans les premiers temps, cette règle n'avait pas toujours été scrupuleusement appliquée. La première mention d'un tel octroi date de 1494 alors que, on l'a vu, il y avait déjà des moulins à papier auparavant.²¹ Même s'il s'agissait d'un ancien moulin à grain reconverti, - ce qui expliquerait l'ancienneté du toponyme, - la mutation serait donc suffisamment ancienne que pour ne pas avoir entraîné immédiatement la perception d'un cens.

Dernière question : Jean Danoot, l'acquéreur du moulin en 1561, est-il le même personnage que le propriétaire du moulin de Lindeskemale à Woluwé-Saint-Lambert ?²² Tout porte à le croire : il serait extraordinaire, en effet, que portent le même nom et le même prénom

deux personnes propriétaires de moulins à papier dans la même région et à la même époque. Si l'hypothèse est exacte, on aurait assisté, dès le milieu du XVII^e siècle, à une tentative de concentration horizontale dans un secteur industriel vieux d'à peine un siècle ! Tentative qui prouverait en tout cas la rentabilité financière des papeteries situées aux environs de Bruxelles à cette époque.²³ Mais tentative de relativement courte durée, — ce qui permettrait d'aboutir avec presque autant de vraisemblance à la conclusion opposée ! — puisque le moulin de Termeulen fut vendu le 19 juin 1599 par Jean et Catherine Danoot, vraisemblablement les enfants du précédent et de sa seconde épouse Catherine Van Halle.²⁴

(à suivre)

Michel MAZIERIS

- (1) Le papier. Techniques de fabrication hier et aujourd'hui, Morlanwelz, Musée Royal de Mariemont, 1981, p. 28.
- (2) M.A. ARNOULD, Quand sont apparus les premiers moulins à papier dans les anciens Pays-Bas ?, dans Villes d'imprimerie et moulins à papier du XIV^e au XVII^e siècle. Aspects économiques et sociaux, coll. Pro Civitate n° 43, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1976, pp. 278-279.
- (3) Le papier... (op. cit.), pp. 13-16.
M.A. ARNOULD, op. cit., p. 269.
- (4) L'histoire du papier, Liège, 1934, p. 11.
- (5) A.G.R., Chambre des Tonlieux de Bruxelles, 81, f° XXVIII r°.
- (6) A.G.R., Chambre des Comptes, 12775, f° 383.
- (7) C. THEYS, Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode, Brussel, 1960, p. 279. .
- (8) A.G.R., Chambre des Comptes, 12775, f° 440.
- (9) Livre d'or de la confrérie Saint-Sébastien, f° 65 r° et 68 r°.
- (10) A.G.R., Chambre des Comptes, 12547, f° 327 r°, 329 v° et 426 v°.
- (11) A.G.R., Greffes scabinaux de Bruxelles, 995, f° 28 r°.
- (12) A.G.R., Greffes scabinaux de Bruxelles, 6739, f° 47 v° et 56.
- (13) A.G.R., Chambre des Comptes, 12776, f° 238 r° à 240 r°.
- (14) A.G.R., Greffes scabinaux de Bruxelles, 6636, f° 7 v° à 8 r° et 29 v° à 30 r°.
- (15) Celui qu'on appellera plus tard le moulin Algoet, dont il reste des bâtiments postérieurs à sa reconversion au grain. A.G.R., Chambre des Comptes, 295 f° 37 v° à 38 r°. Mme RENARD-VAN COILLIE a dressé l'inventaire détaillé des premiers papetiers et moulins à papier de la région bruxelloise dans son mémoire de licence en histoire présenté à l'U.L.B. en 1977 sous le titre Recherches sur les origines de la papeterie dans la région bruxelloise d'où proviennent les références 8 à 15. Qu'elle trouve ici tous mes remerciements pour m'avoir permis de consulter son travail.
- (16) A.G.R., Greffes scabinaux de Bruxelles, 6638, f° 92 r° à 94 r°. Ce document est une mine d'informations pour les généalogistes intéressés par les familles Boone, Ingels (Engels) et Cuerens (= Clerens ?).
C. THEYS, op. cit., p. 280.
U. DE BECKER & F. VANHEMELRIJCK, Geschiedenis van Sint-Genesius-Rode naar Constant Theys, Rode, Gemeentebestuur, 1982, p. 330.
- (17) f° 93 r°.
- (18) A.G.R., Greffes scabinaux de Bruxelles, 6637, f° 159. L'acte porte la date de 1552, mais à cette époque, on faisait encore commencer les années à Pâques, ainsi qu'il apparaît clairement dans la suite du registre, où les actes ne portent la date de 1553 qu'à partir du mois d'avril.
- (19) Sans doute A.G.R., Arch. ecclés., 2326, f° 22 : *twe dach gelegen ter moelen*."
- (20) C. THEYS, op. cit., p. 268s. La datation repose sur la mention de la veuve Mommaert.
- (21) A.G.R., Chambre des Comptes, 44830 à 44834.
Mme RENARD-VAN COILLIE, op. cit., pp. 40, 67 et 121-122.
- (22) A.G.R., Chambre des Comptes, 297, f° 37 v° à 39.
- (23) Mme RENARD-VAN COILLIE, op. cit., p. 75.
- (24) A.G.R., Chambre des Comptes, 44835, f° 102 r°.

Barak nr 30

(vervolg)

(Jan en Janneke werden naar Holzminden (Duitsland) gestuurd omdat zij hadden geprobeerd uit België te vluchten om zich bij het Belgische leger te melden. Na een dag werk werden ze bij de dokter geleid voor de inentingen).¹

Dagelijks leven in het kamp

Daarmee waren we aan de eerste zondag die we daarmee maakte, en dan zagen we hoeveel mensen er daar in dat kamp byeen waren, ook mochten we dan naar de Kerk gaan om de H(eilige) MIS by te wonen; opgedragen in een van die barakken, door een gevangene priester, M...X uit Antwerpen, 'n oprechte christelyke vaderlander en die met enkele goedgemeende woorden, moed en troost kon brengen, ook zyn preeken waren aangenaam om hooren, omdat hy zoo warm zyn woorden kon maken als hy ons de christelyke leering voorhield, gelyk alleenlyk een Vlaming dat doen kan, nu als de H MIS gedaan was eens eventjes in de anderen barakken gaan kyken.

Daar waren Russen, Polen verder Franschen en dan wy Belgische Vlamingen en Belgische Walen, en wat de ééne en de andere vertolkte als "Belgiër". Nu by de Belgen was alles ordentelyk ingericht daar er veel huisvaders by waren en die hier alles schikte zooals ze t'huis in hun keuken zouden gedaan hebben en, waren er eenige jongere aanwezig die volgde dan dat schoone voorbeeld, zoo zag men dan de houte wanden behangen met prenten en ook portretten van vrouw en kinderen, en in de gemeenschappelyke kamer had ieder zyn eigen kamertje, en die waren afgesloten met ingebeelde muren en 't moeste goede vriende zyn wie op de andere zyn plaatsje ging vertoeven, daarvoor was immers de groote tafel met banken erom waar dan gewoonlyk de meeste gesprekken werden gevoerd.

Nu wy beide werden by allen nogal goed geduld omdat we na de moeielyke dag toch nog opgeruimd waren, en dan by diegene die ziek of niet buiten moesten, moesten we dan onze fratsen gaan vertellen die we dien dag de duitsche "poste" weer aangedaan hadden, en wat slagen we daarvoor hadden bekomen, want dat was iets dat zeker was, als we op korvee waren, dat we met een pak slaags t'huis kwamen, of van die, die mee waren geweest een



Camp de Holzminden: La messe en plein air.

berisping te krygen omdat we hun daarmee in de "mizerie" zoude kunnen brengen, wel waren er enkele die ons niet konden lyden omdat we teveel gerucht maakte of die geen grap konden verdragen maar al dat terzyde gelaten waren we toch broeders door het lot byeen gebracht en dat was het beste te bemerken als er een ziek was, die moest zich om zyn bed en al het andere niet meer bekommeren die was effenaf gediend en de dag dat de spaansche griep heerschte dan was het een geloop van 't eene bed naar het andere en, zoo werden ze allen ziek tot zoover dat ze allen in hun bed uitgenomen ik en God zy geloofd ik heb ze nooit gekregen, was al het werk voor my, de bedden opmaken, drinken geven, de kamer vegen, het eten halen, waarvoor me dan één van een andere kamer kwam helpen dragen, en dat duurde zoo 8 dagen dat ik geen uur rust kon nemen, maar het was gaarne gedaan, en by al die ongelukige was ik van die dagen af gaarne gezien al zeg ik het zelf. Helaas, toch ware er gevallen waar de beste zorgen niets konden baten wat waren dat bittere oogenblikken als men zoo één wegdroeg voor de zieken en voor de verzorgers, van de dokter geen spoor wel had men een algemene regel voorgeschreven hoe men de zieke moest verzorgen.

Oh, wat was dat een ellende de eene ylde van hier, de andere riep van daar, en wat wilde dan van zoo'n jongen snaak. By ons is dat overgegaan zonder te veel scherven toch hadden onder andere toch onze oude BERNARD die ze naar het armzalig gevangenekerkhof moesten dragen, later heb ik zyn grafstede mogen terugvinden tydens een rustpoos naby het kerkhof, de kleine houten kruissen die daar stonden, waren byna ontelbaar zoo dicht waren ze daar geplant.

Nu de eene na de andere genas en zoo werd het gewoon leven hernomen, ik wil zeggen het kampleven, maar nu zullen we maar eens eventjes naar de keuken gaan kyken, daar stond al het gerief netjes op ry en héél



Camp de Holzminden: L'intérieur d'une cuisine.

zuiver gekuischt, wat men zooal gebruikte om een lekker en smakelykgeurende soep te maken ? Wel om te beginnen water, en "rutabaga" of beter verstaanbaar raapkoolen maar geroosterde en die veel meer verbrand waren als niet,

en dan nog geroosterde "champignons" dat dan dooreen laten koken met een rugraat van een "zeefok" om voor de vetoogkens te zorgen, hewel vrienden dat was zoo lekker niet waar, dat als wanneer ge een lepel in U mond had, U maagd (sic!) er zich met alle geweld tegen verzette, het was effenaf walgelyk en toch... toch moesten we eten... eten moesten we want we hadden zoo'n honger, tot driemaal heb ik jongens terugkeeren met hun leege schaal omdat ze nog de reuk niet konden gerieke, ja zelf de zwynen die de Duitschers op den afval van het kamp op nahielde weigerde die zoo genoemde "güte soepe". Ja die heeren maakten voedsel voor hun varkens, maar wy gevangenen hadden het voorrecht er eerst in te peuzelen om te zien of er niets etelyks by was, en zoo was de eetkaart opgesteld voor een maand, na die maand stelde men de spyskaart op in tegenovergestelde richting... rapen, beten en water.

Gelukkig hadden we onze biskuiten nog die we dan te weeken zaten in water om daarna te peuzelen. Maar de tyden als die afgeschafft waren hewel dan vielen de jongens uit de rangen van flauwte, dan moest ge hun soep eten, al moest ge U neus toenypen (ik spreek van wat ik gedaan heb en zien doen) om de smaak te vermyden, dat was ons middagmaal; 's morgens kregen we ons broodje, 't lymde wel maar 't stonkt niet en 's avonds koffie, zie daar wat we er zoo al binnen te spelen was, voor diegene die niets van elders mochten verwachten, en waarvan ik deel uitmaakte diegene die pakjes ontvingen 'tzy van Zwitserland, 'tzy van Holland die hadden toch van tyd tot tyd iets lekker te smullen.

En zoo kwam er eens een dag dat men myn N^o ook eens afriep, allemaal stonden ze verbaast en ik niet het minst, wat zou dat zyn, van waar mocht dat komen hewel dat heb ik niet geweten, maar 't was er, en nog wel een kilo tabak, waar ik zoo naar snakke, want in dien tyd had ik nog nooit gerookt, dus weer klatergoud; maar neen wat was dat ? Nauwelyks hadden de rookers gezien of geroken dat er tabak was binnengekomen, of ze overvielen my met vragen of ik hun dit of dat niet kon laten daar ik toch niet rookte, en dat rooken niet goed was voor de gezondheid en zoo voorts, en ik had waarachtig alles weggegeven als daar opeens de Witte niet zeide.

Manneke, ik geef U vyf biskuiten voor een pakje tabak (en ik wist héél goed dat hy er geen enkel meer bezat) maar enfin" top, en ik gaf hem zyn pakje, en dat was het vertrekpunt van myn tooverpakje; eerst biskuiten, dan spek, dan vet en brood, koffie, en ja een gansch pak chocolade, van de oude "vadere" uit de omstreken van Diksmuide die geen chocolade durfde eten voor zyn tanden, beweerde hy, en tabak dat was goed voor de tanden, en zoo was het dezen keer toch geen klatergoud want wat ik in ruil van my tabak had ontvangen was wel de goud waart.

J. VANDEN BROUCK
(wordt vervolgd)

(1) Zie *Ucclensia* nr 139, januari 1992, pp. 26-27, nr 140, maart 1992, pp. 18-20 en nr 141, mei 1992, pp. 21-23.